

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Covid-19 : vers la fermeture totale des frontières du Woleu-Ntem ?

LE gouverneur Joël Ogouma n'a pas exclu cette éventualité lors de la réunion avec la Commission technique provinciale de riposte.

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

LE premier cas confirmé du Covid-19 à Bitam, sur les 24 enregistrés jusqu'à présent au Gabon, pourrait pousser les autorités de la province du Woleu-Ntem à renforcer davantage les mesures de lutte et de riposte contre cette pandémie.

En effet, le gouverneur de province, Joël Ogouma, n'a pas exclu l'idée d'une fermeture totale, jusqu'à nouvel ordre, de toutes les frontières terrestres de la province du Woleu-Ntem

– soit une quinzaine au total – dans les tout prochains jours. Cette option serait déjà sur la table des plus hautes autorités du pays. C'est dans cette éventualité que l'intérimaire du directeur régional de santé nord (DRSN), Ludger Bouloungui Bouloungui, a initié, immédiatement après sa prise des charges, le 2 avril dernier, un périple à travers les cinq départements de la province (Ntem, Okano, Haut-Ntem, Haut-Como, Woleu), pour s'enquérir de la situation épidémiologique dans ces localités.

Cela, explique-t-il, pour contrecarrer la propagation du coronavirus dans le Septentrion. Car, avec le seul cas confirmé de Bitam, et d'autres en attente de prélèvements et des résultats, la situation préoccupe désormais plus d'un. "Nous comptons beaucoup sur



La frontière de la localité de Meyo-Kyè.

Photo: PME

l'impulsion qu'il nous faut donner à la gestion de cette crise sanitaire dans notre région, pour en minimiser les risques et prévenir le coronavirus (...). La situation épidémiologique

dans le Woleu-Ntem préoccupe. Ne faisons pas la politique de l'autruche. Prenons-en conscience du risque des périls", a déclaré le gouverneur. Lequel invite les populations

woleu ntemoises à rester calmes. Et, surtout, à faire confiance aux autorités qui font tout pour mettre cette pandémie hors d'état de nuire dans notre pays.

Un intérimaire à la direction régionale de Santé nord



Photo: PME

Le directeur intérimaire de la Santé nord, M Bouloungui.

IL s'agit de Ludger Bouloungui Bouloungui, précédemment médecin-chef du Centre médical de Bitam.

E.E.M
Oyem/Gabon

LA direction régionale de santé nord (DRSN) du Woleu-Ntem a un nouveau chef intérimaire. Il s'agit de Ludger Bouloungui Bouloungui, précédemment médecin-chef du Centre médical de Bitam. Il a été installé le 2 avril dernier par le gouverneur, Joël Ogouma. Il succède, provisoirement, à Siméon Assoumou Engo,

suite à un arrêté du ministre de la Santé daté du 31 mars 2020.

Ce changement, qui intervient au moment où le pays entier est engagé contre le Covid-19, a surpris plus d'un dans le Septentrion. Mais, à ce qu'il se dit, c'est justement pour mieux combattre cette pandémie que les plus hautes autorités ont décidé d'insuffler une nouvelle dynamique à la tête de la Commission provinciale technique de riposte contre le Covid-19.

Ludger Bouloungui Bouloungui a été enjoint de tout mettre en œuvre pour sécuriser les cinq départements : Ntem, Okano, Haut-Ntem, Haut-Como, Woleu contre cet ennemi invisible et impitoyable qu'est le Covid-19. "La situation épidémiologique du Woleu-Ntem est devenue préoccupante avec la découverte d'un cas à Bitam. D'où le souhait d'une prise de conscience collective et individuelle. C'est l'enjeu du moment qui nous interpelle tous, et surtout les responsables de santé", a dit le gouverneur.

Lambaréné : session ordinaire du Conseil départemental

CONVOQUÉES avant les mesures gouvernementales, ces assises ont permis d'examiner les comptes administratifs 2017 et 2018.

Esaïe NDILORUM
Lambaréné/Gabon

PAR arrêté n°001/MI/PMO/CDOL/SG, portant convocation du Conseil départemental de l'Ogooué et des Lacs, la présidente Yvette Liliane Retouano – en application des dispositions de l'article 62 de la loi organique n° 001/2014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation – a réuni, dernièrement, en session ordinaire, l'ensemble des conseillers départementaux de cette collectivité locale.

Ces assises, qui ont eu lieu dans la salle des réunions de l'institution, avaient pour objet d'examiner les comptes administra-

tifs des exercices 2017 et 2018. Le quorum étant atteint – 24 conseillers étaient présents sur 31 – Yvette Liliane Retouano a ouvert les travaux. D'entrée, elle remercié les autorités locales – notamment le préfet de l'Ogooué et des Lacs, Dieudonné Ngoyi, représentant la gouverneure de province – pour leur présence à cette session.

A cette occasion, la prési-

A cette occasion, la présidente du Conseil départemental est revenue sur les nombreuses difficultés auxquelles est confrontée (son) institution.

dente du Conseil départemental est revenue sur les nombreuses difficultés auxquelles est confrontée son institution. Notamment le "nombre insignifiant" des opérateurs économiques installés dans le département de l'Ogooué et des Lacs. "Mais qu'à cela ne tienne, nous comptons sur la mise à disposition effective du Fonds d'initiatives départementales (FID), décrété par le président de la République, en 2017, pour développer nos localités", a-t-elle déclaré.

Les recettes ordinaires au budget primitif de l'exercice 2017 sont de l'ordre de 207 millions 139 mille 522 FCFA. Et pour l'année 2018, de 198 millions 507 mille 522 F CFA. Cette délibération a été adoptée par 19 voix pour et 10 contre et une abstention.